

TITRE

N° CS468

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CS468

présenté par

M. Neuder, M. Juvin, M. Bazin, Mme Bonnivard, M. Taite, Mme Bonnet, M. Brigand,
Mme Corneloup, Mme Petex, M. Cordier et M. Dubois

TITRE

Compléter le titre par les mots :

« par le suicide assisté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à nommer de façon plus conforme la portée juridique de ce projet de loi.